

V.4.5.5. LA PERCEPTION DU PROJET DEPUIS LES ELEMENTS PATRIMONIAUX ET TOURISTIQUES DE L'AER

Le tableau qui suit reprend l'ensemble des inventaires des éléments de patrimoine établis dans l'état initial du paysage. L'estimation des sensibilités vis-à-vis des éléments patrimoniaux avait été faite à partir d'un projet théorique implanté sur l'ensemble de la zone d'implantation potentielle. Dans l'analyse des impacts du projet, chaque élément patrimonial a été réétudié en prenant en compte les données précises du projet (localisation exacte, nombre et hauteur des éoliennes). Les outils utilisés pour déterminer les impacts sont les visites de terrain, la réalisation d'une carte d'influence visuelle avec les données précises du projet, et l'analyse de photomontages.

Les effets et impacts du projet éolien sur l'ensemble des éléments patrimoniaux et touristiques de l'AER sont listés et décrits dans le tableau suivant. Néanmoins, nous décrivons plus précisément les éléments présentant des enjeux modérés à forts et ceux dont la sensibilité avait été estimée faible à minima.

LA DESCRIPTION DES EFFETS DU PROJET SUR LES MONUMENTS HISTORIQUES

Sur les huit monuments historiques de l'aire d'étude rapprochée, cinq sont concernés par une relation visuelle avec le projet éolien (visibilité depuis l'élément ou covisibilité). Les autres ne seront pas impactés visuellement.

L'EGLISE NOTRE-DAME DE BRESSUIRE (MH N°52, ENJEU MODERE)

Bien que l'église soit située au sein du tissu bâti de Bressuire, l'implantation de la ville sur le coteau permet quelques échappées visuelles, au gré des perspectives entre les constructions. Ainsi, depuis le parvis de l'église, le projet se révèle en partie dans l'axe de la place Notre-Dame, selon le positionnement de l'observateur (cf. photomontage). De même, depuis la rue Jean Jaurès, longeant l'édifice au sud, le projet est visible dans l'axe de la voie, en covisibilité avec le clocher. Quelques autres perceptions ponctuelles des éoliennes sont possibles depuis le périmètre de protection, mais sans covisibilité identifiée avec le monument. Enfin, depuis le sommet du clocher (accessible lors des journées du patrimoine), le projet est visible à l'horizon. Du fait de l'éloignement, les dimensions perçues des éoliennes restent cependant limitées, et leur prégnance visuelle est donc réduite. **L'impact est faible.**



Photo 309 : Covisibilité entre le clocher de l'église Notre Dame de Bressuire (MH52) et le projet depuis la rue Jean Jaurès

LE CHATEAU DE BRESSUIRE (MH N°53, ENJEU FORT)

Depuis l'édifice, implanté sur un promontoire surplombant le Dolo, des vues larges s'ouvrent en direction du sud ; les vues en direction du projet sont moins lointaines, le coteau refermant l'horizon, et les éoliennes du projet sont ainsi masquées par le relief depuis les abords du château (cf. photomontage). Depuis la partie est du périmètre de protection, dans le bourg de Bressuire en rive droite du Dolo, quelques vues ponctuelles en terrasse permettent de percevoir les éoliennes, mais sans covisibilité identifiée avec le château, celui-ci restant très peu perceptible. **L'impact est très faible.**

LE PRIEURÉ DE ST-CYPRIEN (MH N°54, ENJEU MODERE) A BRESSUIRE

L'édifice étant situé en fond de vallon dans l'agglomération de Bressuire, aucune visibilité vers le projet n'est possible. **L'impact est nul.**

LE LOGIS DE LA FAVRIERE (MH N°55, ENJEU MODERE) A NUEIL-LES-AUBIERS

Du fait de l'implantation sur un coteau orienté nord, le relief masque presque totalement le projet, et la végétation en dissimule les parties émergentes. Pas de visibilité ni de covisibilité identifiée. **L'impact est nul.**



Photo 310 : Depuis la D35 au nord du logis de la Favrière (MH55), le projet est très largement masqué par le relief, les extrémités de pales émergentes sont dissimulées par la végétation et les bâtiments

LE LOGIS DU PUY BLAIN (MH N°56, ENJEU MODERE) A BRESSUIRE

Depuis l'ouest de l'édifice, le vallon du ruisseau de Clazay ouvre des vues larges vers les éoliennes, dont la partie basse reste masquée par la végétation distante. Depuis les abords du monument, les visibilités et covisibilités restent partielles et peu marquantes. **L'impact est faible.**



Photo 311 : Les covisibilités entre le logis du Puy Blain (MH56) et le projet restent peu marquantes depuis la D938ter

LE CHATEAU DE LA PASTELLIERE (MH n°58, ENJEU MODERE) A COMBRAND

La végétation arborée sur le pourtour du château réduit nettement les visibilités vers le projet, et dissimule largement l'édifice lui-même, réduisant les covisibilités potentielles. Des vues largement filtrées des éoliennes restent possibles depuis le bâtiment ou ses abords ; quelques perceptions plus nettes sont possibles par endroits depuis le périmètre de protection, mais sans covisibilité identifiée avec l'édifice. **L'impact est très faible.**

LA DESCRIPTION DES EFFETS DU PROJET SUR LES SITES PROTEGES INSCRITS OU CLASSES

Sur les deux sites protégés recensés dans l'aire d'étude rapprochée, un présente des relations visuelles avec le projet éolien (visibilité depuis le périmètre protégé ou covisibilité). L'autre ne sera pas impacté visuellement.

Les effets et impacts du projet éolien sur l'ensemble des sites sont listés et décrits dans le tableau suivant.

LE SITE CLASSE DU DOMAINE DES ROCHES BLANCHES (ENJEU MODERE), A LE PIN

Le projet est très largement masqué par le relief (orientation nord-ouest du coteau, opposée au projet), et par la végétation présente à l'est du domaine (bocage et boisements sur les crêtes). Depuis la D33 (covisibilité potentielle identifiée à l'état initial), relief et végétation dissimulent les éoliennes ; quelques covisibilités sont possibles depuis les franges ouest de l'AER (route au lieu-dit le Beau Soleil, points hauts au nord de Combrand), mais elles restent peu marquantes, notamment du fait de la distance. **L'impact est très faible.**

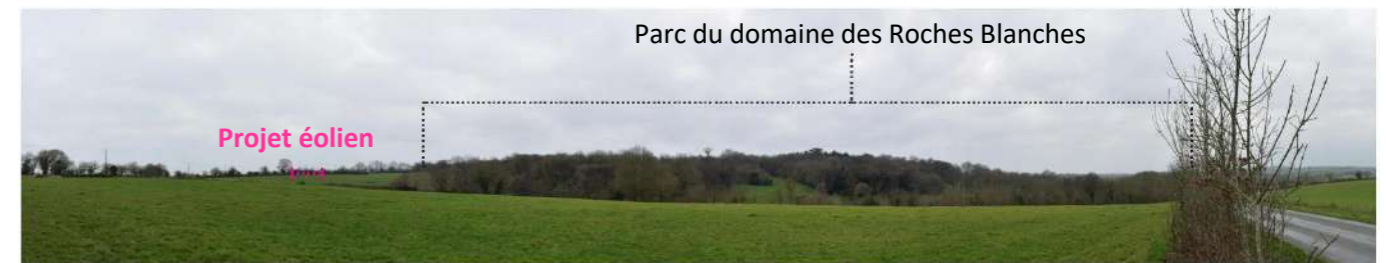
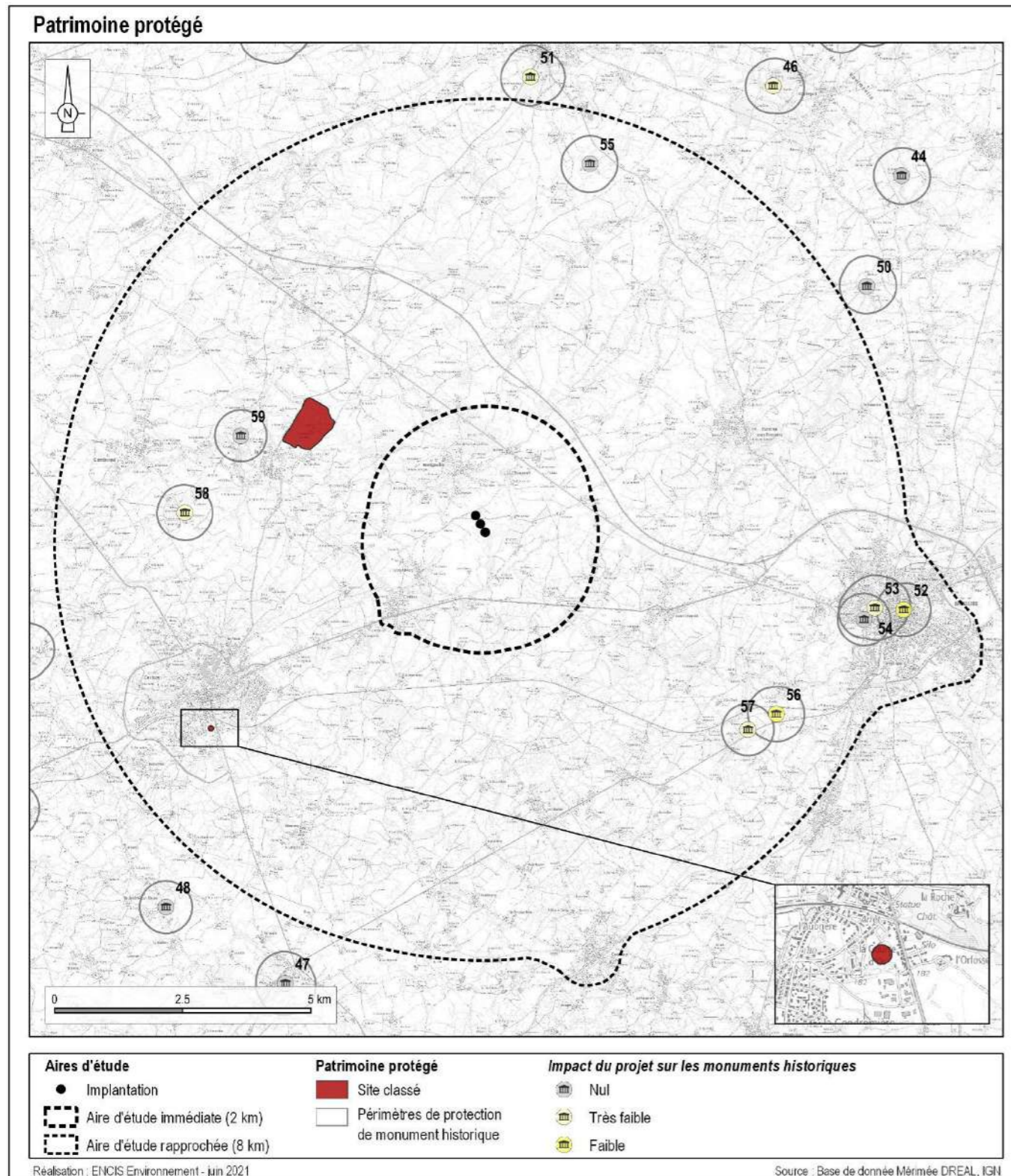


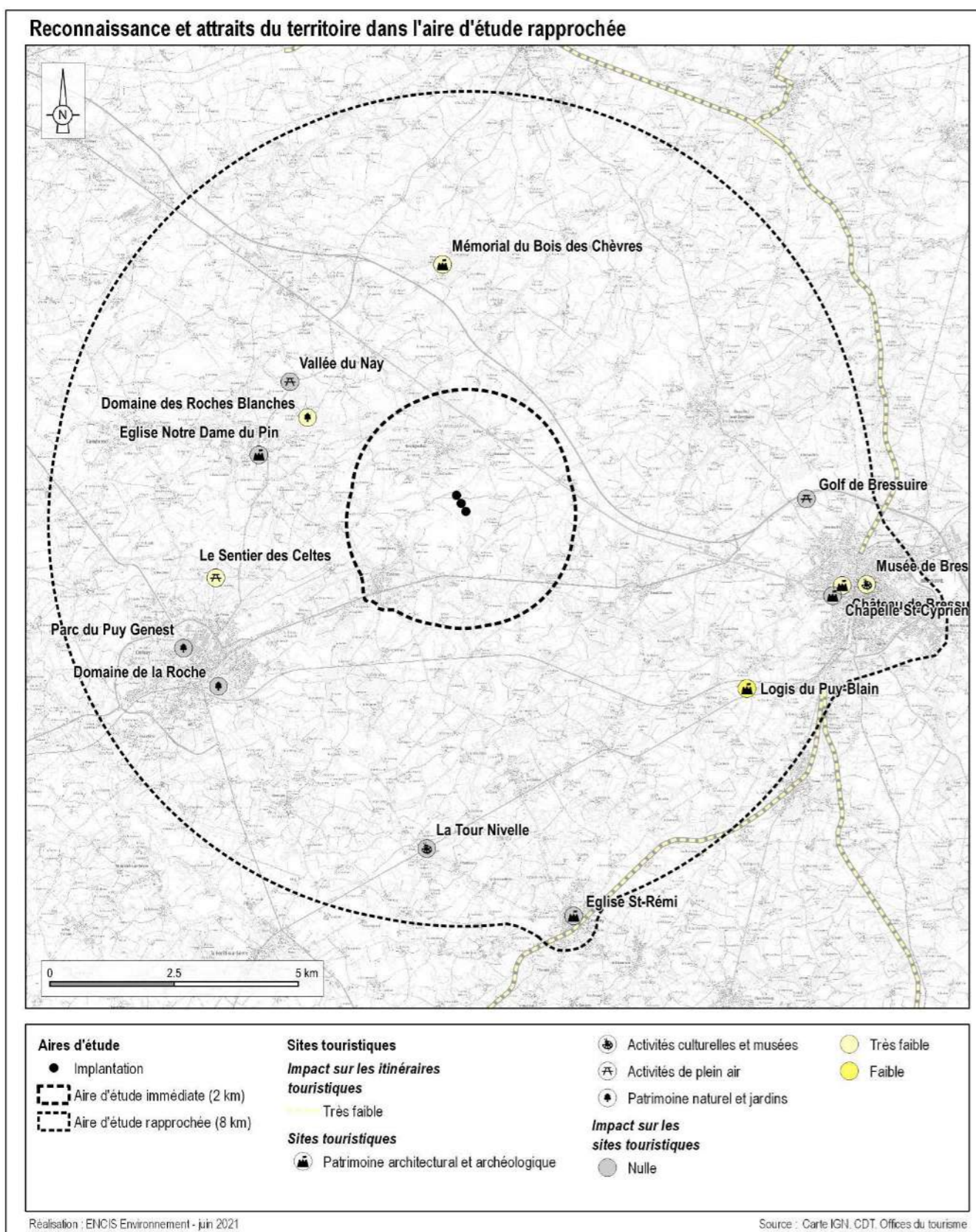
Photo 312 : Depuis la D33, le projet est totalement masqué par le relief et la végétation



Photo 313 : Depuis le chemin d'accès au domaine des Roches Blancches, le projet est masqué par la végétation (vue en esquisse ; photomontage 10)



Carte 200 : Localisation des éléments patrimoniaux dans l'AER et impacts du projet



Carte 201 : Localisation des sites touristiques dans l'AER

Tableau 200 : Relations du projet éolien avec les monuments historiques de l'aire d'étude rapprochée

N°	Département	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Effets du projet	Impact	Distance au projet (km)
52	79	Bressuire	Eglise Notre-Dame	Classé	Modéré	Depuis la rue Jean Jaurès, longeant l'édifice au sud, le projet est souvent partiellement visible dans l'axe de la rue, en covisibilité avec le clocher ; depuis le parvis de l'église, le projet se révèle également en partie dans l'axe de la place Notre-Dame, selon le positionnement de l'observateur. Depuis le sommet du clocher (accessible uniquement lors des journées du patrimoine) le projet est visible à l'horizon. Quelques autres perceptions ponctuelles du projet sont possibles depuis le périmètre de protection, mais sans covisibilité identifiée avec le monument. Du fait de l'éloignement, les dimensions perçues des éoliennes restent limitées, et leur prégnance visuelle est donc réduite.	Faible	8,1
53	79	Bressuire	Château	Classé	Fort	Depuis l'édifice, implanté sur un promontoire surplombant le Dolo, des vues larges s'ouvrent en direction du sud ; les vues en direction du projet sont moins lointaines, le coteau refermant l'horizon, et les éoliennes du projet sont ainsi masquées par le relief depuis les abords du château. Depuis la partie est du périmètre de protection, dans le bourg de Bressuire en rive droite du Dolo, quelques vues ponctuelles en terrasse permettent de percevoir les éoliennes, mais sans covisibilité identifiée avec le château, celui-ci restant très peu perceptible.	Très faible	7,5
54	79	Bressuire	Prieuré de Saint-Cyprien	Partiellement inscrit	Modéré	Pas de visibilité ni de covisibilité identifiée en raison du relief et du tissu bâti, l'édifice étant situé en fond de vallon dans l'agglomération de Bressuire.	Nul	7,4
55	79	Nueil-les-Aubiers	Logis de la Favrière	Inscrit	Modéré	Du fait de l'implantation sur un coteau orienté nord, le relief masque presque totalement le projet, et la végétation en dissimule les parties émergentes. Pas de visibilité ni de covisibilité identifiée.	Nul	7,0
56	79	Bressuire	Logis du Puy Blain	Inscrit	Modéré	Depuis l'ouest de l'édifice, le vallon du ruisseau de Clazay ouvre des vues larges vers les éoliennes, dont la partie basse reste masquée par la végétation distante. Depuis les abords du monument, les visibilité et covisibilités restent partielles et peu marquantes.	Faible	6,4
57	79	Bressuire	Chapelle du Petit-Puy	Inscrit	Faible	Depuis la D938ter, une covisibilité ponctuelle est possible, le projet s'inscrivant en arrière-plan de la chapelle, mais la végétation filtre largement les éoliennes, qui restent peu perceptibles. Depuis l'ouest de l'édifice, le vallon du ruisseau de Clazay ouvre des vues larges vers les éoliennes, dont la partie basse reste masquée par la végétation distante, les visibilité restent partielles.	Très faible	6,1
58	79	Combrand	Château de la Pastellière	Partiellement inscrit	Modéré	La végétation arborée sur le pourtour du château réduit nettement les visibilité vers le projet, et dissimule largement l'édifice lui-même, réduisant les covisibilités potentielles. Des vues largement filtrées des éoliennes restent possibles depuis le bâtiment ou ses abords ; quelques perceptions plus nettes sont possibles par endroits depuis le périmètre de protection, mais sans covisibilité identifiée avec l'édifice.	Très faible	5,5
59	79	Le Pin	Dolmen	Classé	Faible	Pas de visibilité ni de covisibilité identifiée en raison du relief, le dolmen étant situé en fond de vallon.	Nul	4,7

Tableau 201 : Relations du projet éolien avec les sites protégés inscrits / classés de l'aire d'étude rapprochée

Département	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Effets du projet	Impact	Distance au projet (km)
79	Cerizay	La Gourre d'Or	Classé	Faible	Le site est entouré d'un écran végétal dense et de parcelles bâties faisant écran : pas de visibilité vers le projet.	Nul	6
79	Le Pin	Domaine des Roches Blanches	Classé	Modéré	Le projet est très largement masqué par le relief (orientation nord-ouest du coteau, opposée à la ZIP), et par la végétation présente à l'est du domaine (bocage et boisements sur les crêtes). Depuis la D33 (covisibilité potentielle identifiée à l'état initial), relief et végétation dissimulent les éoliennes ; quelques covisibilités sont possibles depuis les franges ouest de l'AER (route au lieu-dit le Beau Soleil, points hauts au nord de Combrand), mais elles restent peu marquantes, notamment du fait de la distance.	Très faible	3,2

LA DESCRIPTION DES EFFETS DU PROJET SUR LES SITES TOURISTIQUE ET REMARQUABLES

Sur les 15 sites de l'aire rapprochée, six sont concernés par une relation visuelle avec le projet éolien (visibilité depuis l'élément ou covisibilité). Les autres ne seront pas impactés visuellement.

Les effets et impacts du projet éolien sur l'ensemble des sites touristiques sont listés et décrits dans le tableau suivant. **Le château de Bressuire, le Domaine des Roches Blanches, le Logis du Puy Blain et la chapelle St-Cyprien** bénéficient également de protections, et sont donc étudiés aux paragraphes précédents.

LE SENTIER DES CELTES (ENJEU FAIBLE)

Le relief et le belvédère aménagé permettent des vues lointaines, notamment en direction du projet. Depuis le belvédère lui-même, les éoliennes sont largement filtrées, voire masquées, par des arbres au premier plan ; depuis la route, la végétation distante les filtre de façon moins notable. **L'impact est très faible.**

LA TOUR NIVELLE (ENJEU MODERE)

Le réseau bocager masque le projet depuis les abords du musée. **L'impact est nul.**

LA VOIE VERTE 3 - BRESSUIRE - MOUTIERS-SOUS-CHANTEMERLE (ENJEU MODERE)

Le tronçon parcourant l'AER couvre environ 4,5 km ; un tiers environ offre des perceptions potentielles vers le projet, mais celui-ci reste masqué par le bâti, les talus ou le réseau bocager. **L'impact est nul.**



Photo 314 : Depuis le belvédère du Sentier des Celtes et ses abords, le projet est perceptible, mais largement filtré par la végétation (photomontage 09)



Photo 315 : Paysage bocager du sud-est de l'AER perçu depuis la Voie Verte 3 ; le projet est très partiellement visible malgré les filtres visuels des haies

Tableau 202 : Relations du projet éolien avec les sites touristiques de l'aire d'étude rapprochée

Département	Commune	Nom	Type	Protection	Enjeu	Effets du projet	Impact	Distance au projet (km)
79	Le Pin	Domaine des Roches Blanches	Jardins	Site Classé	Modéré	Le projet est très largement masqué par le relief (orientation nord-ouest du coteau, opposée à la ZIP), et par la végétation présente à l'est du domaine (bocage et boisements sur les crêtes). Depuis la D33 (covisibilité potentielle identifiée à l'état initial), relief et végétation dissimulent les éoliennes ; quelques covisibilités sont possibles depuis les franges ouest de l'AER (route au lieu-dit le Beau Soleil, points hauts au nord de Combrand), mais elles restent peu marquantes, notamment du fait de la distance.	Très faible	3,2
79	Le Pin	Vallée du Nay	Activités de plein air	-	Très faible	La ZIP est totalement masquée par le relief et la végétation.	Nul	4
79	Le Pin	Eglise Notre-Dame du Pin	Patrimoine architectural	-	Faible	Pas de visibilité identifiée du projet depuis les abords de l'église, du fait du tissu bâti et végétal.	Nul	4
79	Nueil-les-Aubiers	Mémorial du Bois des Chèvres	Patrimoine architectural	-	Très faible	Des vues lointaines vers le sud s'ouvrent depuis les abords du monument, en direction du projet ; les boisements distants masquent en partie les éoliennes, dont la prégnance visuelle reste réduite.	Très faible	4,5
79	Cerizay	Le Sentier des Celtes	Activités de plein air	-	Faible	Le relief et le belvédère aménagé permettent des vues lointaines, notamment en direction du projet. Depuis le belvédère lui-même, les éoliennes sont largement filtrées, voire masquées, par des arbres au premier plan ; depuis la route, la végétation distante les filtre de façon moins notable.	Très faible	4,6
79	Cerizay	Domaine de la Roche	Jardins	-	Faible	Le tissu bâti et le tissu végétal autour du parc contribuent à masquer totalement le projet.	Nul	5,6
79	Cerizay	Parc du Puy Genest	Jardins	-	Faible	Le tissu bâti et le tissu végétal autour du parc contribuent à masquer totalement le projet.	Nul	5,8
79	Bressuire	Logis du Puy Blain	Patrimoine architectural	MH Inscrit	Modéré	Depuis l'ouest de l'édifice, le vallon du ruisseau de Clazay ouvre des vues larges vers les éoliennes, dont la partie basse reste masquée par la végétation distante. Depuis les abords du monument, les visibilités et covisibilités restent partielles et peu marquantes.	Faible	6,4
79	Courlay	La Tour Nivelles	Musée	-	Modéré	Le réseau bocager masque le projet depuis les abords du musée.	Nul	6,4
79	Bressuire	Golf de Bressuire	Activités de plein air	-	Très faible	Des visibilités théoriques sont possibles sur une partie du parcours, mais le projet est en réalité masqué par la végétation distante.	Nul	6,6
79	Bressuire	Chapelle St-Cyprien	Patrimoine architectural	MH Inscrit	Modéré	Pas de visibilité ni de covisibilité identifiée en raison du relief et du tissu bâti, l'édifice étant situé en fond de vallon dans l'agglomération de Bressuire.	Nul	7,4
79	Bressuire	Château de Bressuire	Patrimoine architectural	MH Classé	Fort	Depuis l'édifice, implanté sur un promontoire surplombant le Dolo, des vues larges s'ouvrent en direction du sud ; les vues en direction du projet sont moins lointaines, le coteau refermant l'horizon, et les éoliennes du projet sont ainsi masquées par le relief depuis les abords du château. Depuis la partie est du périmètre de protection, dans le bourg de Bressuire en rive droite du Dolo, quelques vues ponctuelles en terrasse permettent de percevoir les éoliennes, mais sans covisibilité identifiée avec le château, celui-ci restant très peu perceptible.	Très faible	7,5
79	Bressuire	Musée de Bressuire	Musée	-	Faible	Une visibilité très ponctuelle et partielle du projet est possible depuis la Place de l'hôtel de Ville, devant le musée.	Très faible	8
79	Courlay	Eglise St-Rémi	Patrimoine architectural	-	Faible	Le tissu bâti referme les perceptions en direction du projet depuis les abords de l'église.	Nul	8
79	Bressuire ; Courlay	Voie Verte 3 - Bressuire - Moutiers-sous-Chantemerle	Itinéraire cyclable	-	Modéré	Le tronçon parcourant l'AER couvre environ 4,5 km ; un tiers environ offre des perceptions potentielles vers le projet, mais celui-ci reste masqué par le bâti, les talus ou le réseau bocager.	Nul	7,4

V.4.6. LES EFFETS DU PROJET DEPUIS L'AIRE D'ETUDE IMMEDIATE

A l'échelle de l'aire immédiate, le futur parc éolien est perçu dans le « paysage quotidien ». Les éoliennes s'insèrent dans le cadre de vie des espaces habités et fréquentés relativement proches.

V.4.6.1. LA PRESENTATION DES PHOTOMONTAGES DU PROJET DEPUIS L'AIRE D'ETUDE IMMEDIATE

Les points de vue choisis pour les photomontages correspondent aux lieux à enjeux importants et / ou à sensibilité visuelle identifiés lors de l'analyse de l'état initial.

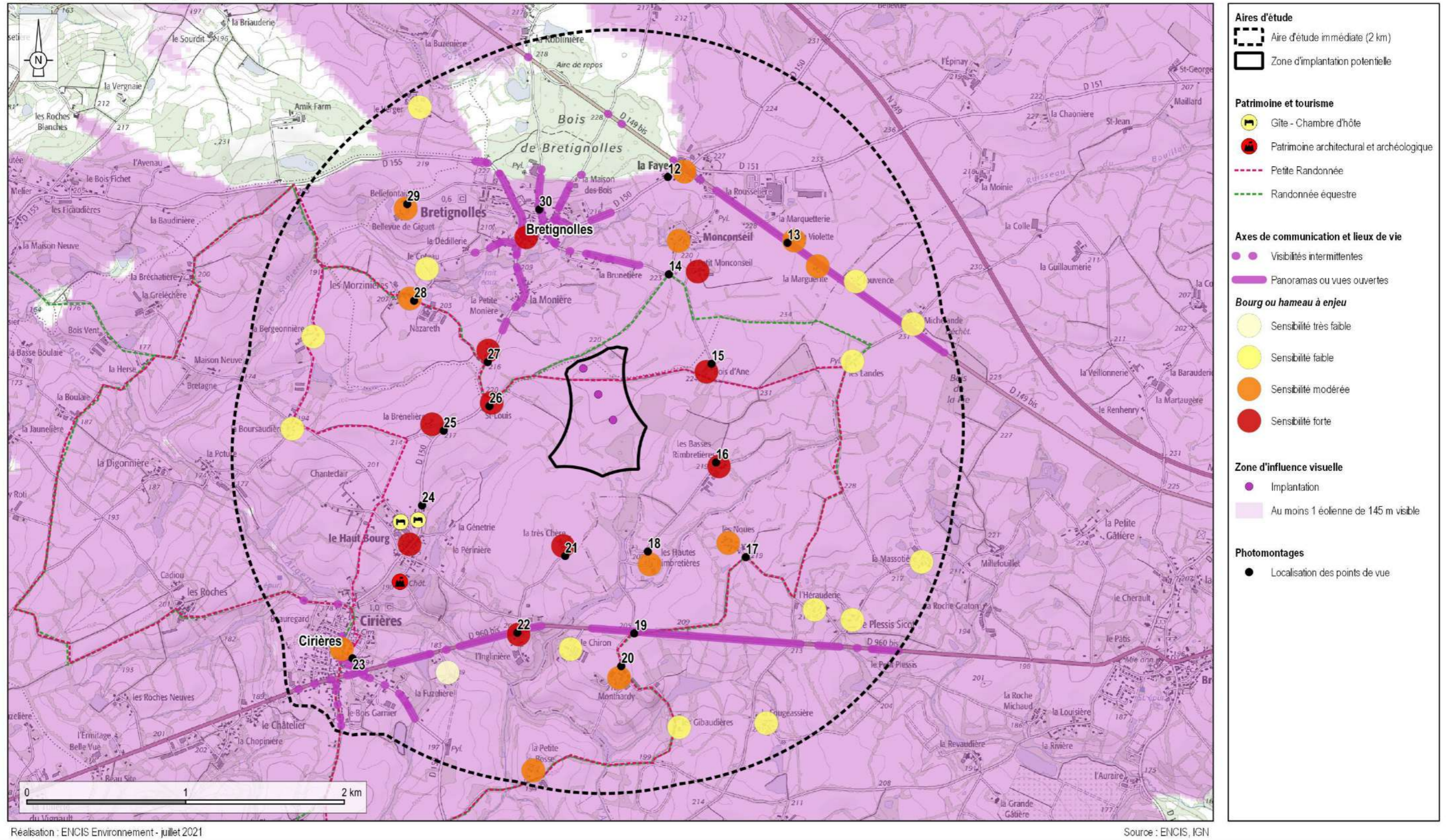
Au sein de l'aire d'étude immédiate, 19 points de vue ont été sélectionnés pour la réalisation de simulations du parc éolien.

Ces photomontages sont localisés sur la carte suivante et présentés au chapitre 4 du carnet de photomontages en annexe.

Tableau 203 : Liste des photomontages dans l'aire d'étude immédiate

N° PM	Enjeu	Localisation	Impact
12	Lieu de vie ; Voie de circulation	La Faye (Bretignolles)	Modéré
13	Lieu de vie ; Voie de circulation	La Violette (Bretignolles)	Modéré
14	Lieu de vie ; Tourisme	Route de Monconseil (Bretignolles)	Fort
15	Lieu de vie ; Tourisme	Bois d'Ane (Cirières)	Fort
16	Lieu de vie	Les Basses Rimbretières (Cirières)	Fort
17	Lieu de vie ; Tourisme	Les Noues (Bressuire)	Faible à Modéré
18	Lieu de vie	Les Hautes Rimbretières (Cirières)	Modéré
19	Voie de circulation ; Tourisme	D960bis à Monthardy (Bressuire)	Modéré
20	Lieu de vie	Monthardy (Bressuire)	Modéré
21	Lieu de vie	La Très Chère (Cirières)	Modéré à Fort
22	Lieu de vie ; Voie de circulation	D960bis à l'Inglinière (Cirières)	Faible à Modéré
23	Lieu de vie ; Tourisme	Rue Ste-Radegonde (Cirières)	Faible
24	Lieu de vie	Le Haut Bourg (Cirières)	Modéré à Fort
25	Lieu de vie	La Brénelière (Cirières)	Fort
26	Lieu de vie	St-Louis (Cirières)	Fort
27	Lieu de vie ; Tourisme	Champ Blanc (Bretignolles)	Fort
28	Lieu de vie ; Tourisme	Nazareth (Bretignolles)	Modéré
29	Lieu de vie	Bellefontaine (Bretignolles)	Modéré
30	Lieu de vie	Rue de l'Etang (Bretignolles)	Fort

Synthèse des enjeux paysagers et patrimoniaux à l'échelle de l'AEI et localisation des points de vue



Carte 202 : Localisation des photomontages et synthèse des enjeux dans l'aire d'étude immédiate

V.4.6.2. LA RELATION DU PROJET AVEC LES STRUCTURES PAYSAGERES ET MOTIFS DE L'AIRE IMMEDIATE

Le territoire de l'AEI se situe sur le versant en rive droite du vallon de l'Argent, à proximité de sa source : la rivière elle-même s'écoule au sud-ouest de l'AEI, à une altitude de 180 m environ, tandis qu'au nord-est s'étire une ligne de crête culminant à 235 m environ, qui sépare l'AEI du bassin versant du Dolo. Entre ces deux lignes de forces, qui suivent une orientation sud-est / nord-ouest, le terrain descend en une pente assez régulière. Les éoliennes s'inscrivent sur ces reliefs, au sommet d'un léger éperon séparant deux cours d'eau secondaires, affluents de l'Argent.

Le projet éolien est implanté à l'écart de la vallée. Les éoliennes ne se trouvent pas en rebord et ne provoquent pas d'effet de surplomb ou de dominance par rapport à cette dernière.

Le caractère linéaire de l'implantation permet une meilleure lisibilité depuis les lieux de vie proches et les routes. L'orientation suivant un axe sud-est / nord-ouest souligne la direction des structures principales du paysage proche (vallée de l'Argent et crêtes d'interfluves), conformément aux préconisations paysagères.

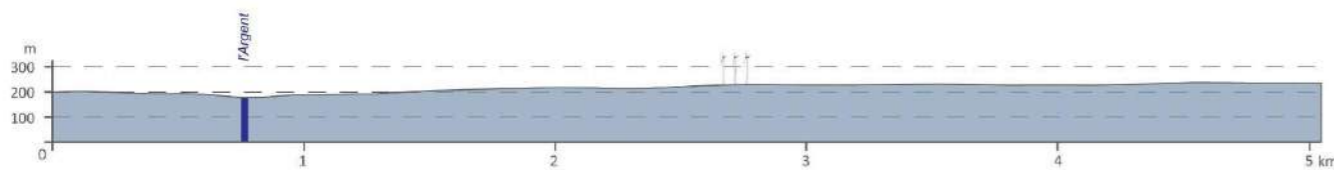


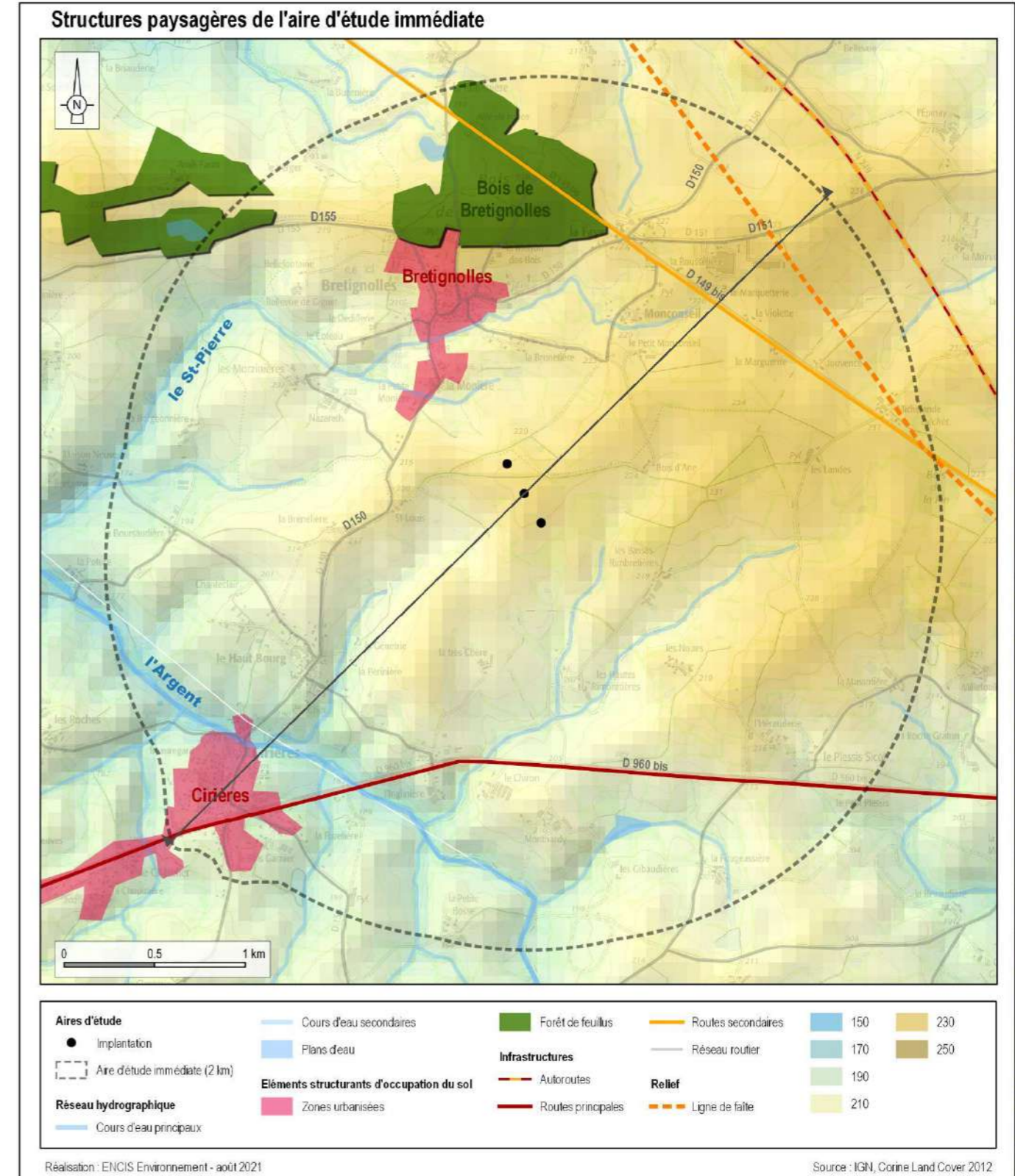
Figure 244 : Coupe à l'échelle de l'AEI, illustrant notamment le rapport entre les éoliennes du projet et la vallée de l'Argent (trait de coupe sur la carte ci-contre)



Photo 316 : Perception du projet éolien depuis la Faye, au nord de l'AEI (photomontage 12)



Photo 317 : Perception du projet éolien depuis le Haut Bourg, au sud-ouest de l'AEI (photomontage 24)



Carte 203 : Relation du projet avec les structures paysagères de l'AEI

V.4.6.3. LES PERCEPTIONS DU PROJET DEPUIS LES LIEUX DE VIE

LES BOURGS

Comme vu dans l'état initial, l'aire d'étude immédiate comporte deux bourgs notables. Les impacts du projet sur ces lieux de vie importants sont décrits ci-après et localisés sur les cartes suivantes.

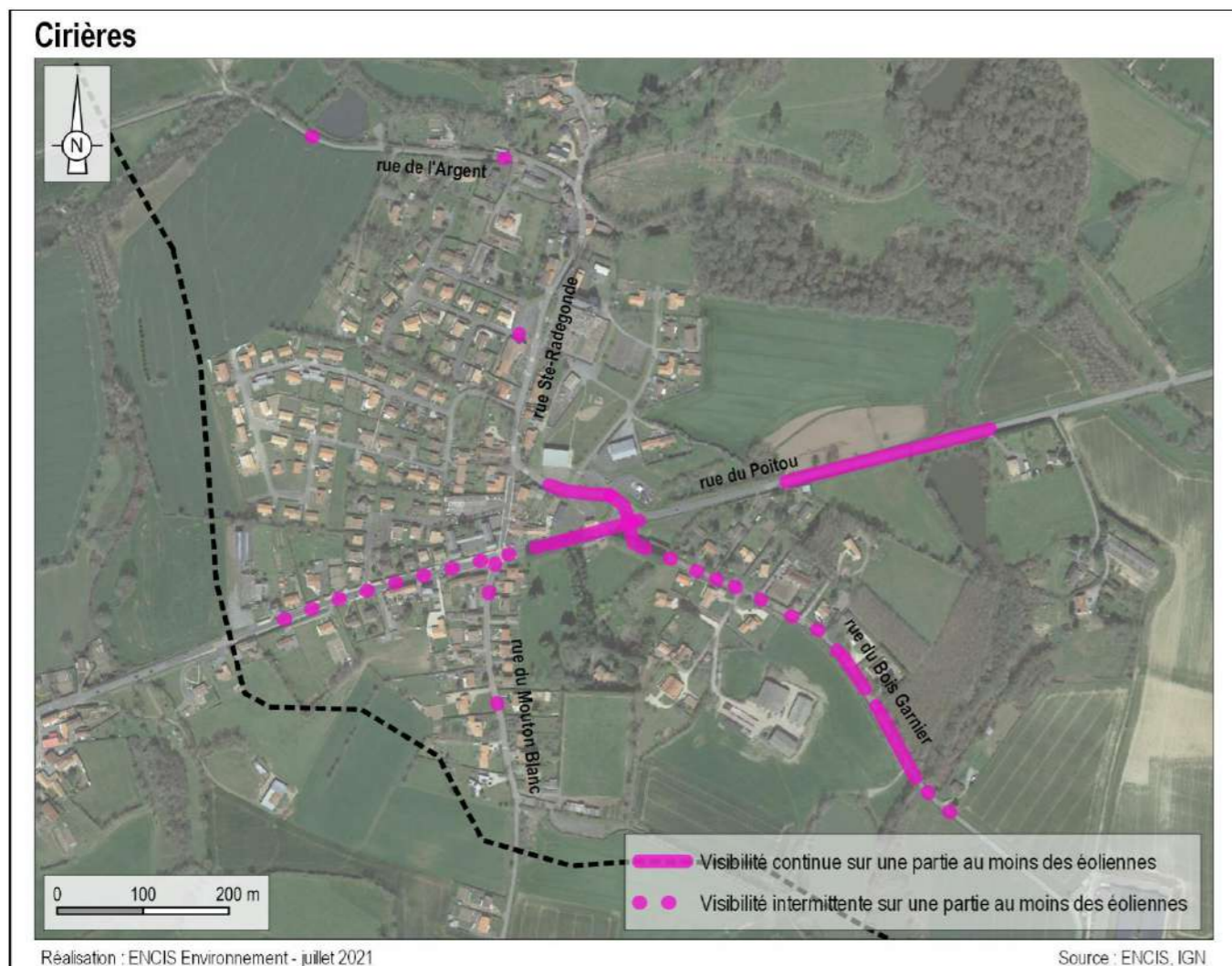
CIRIERES (945 HABITANTS)

Depuis les voies principales dans le village, le projet reste souvent masqué par le tissu bâti : s'il peut être vu, ces perceptions restent en général intermittentes, et souvent très partielles (le sommet des rotors émergeant de la végétation distante). Des parties de pales se révèlent ainsi au gré d'ouvertures dans le tissu bâti. Depuis le tissu pavillonnaire à l'ouest, les visibilitées devraient également rester très partielles et intermittentes. Traversant le bourg d'ouest en est, la route D960bis (rue du Poitou) offre quant à elle des visibilitées continues vers le projet sur plusieurs tronçons, mais ceux-ci correspondent à des secteurs peu construits. Quelques espaces publics sont également assez exposés à des visibilitées larges en direction des éoliennes, notamment le cimetière de l'église Ste-Radegonde, et le jardin public situé entre ce dernier et la salle des fêtes, mais la végétation les dissimule alors en grande partie (photomontage 23). **Au vu du caractère partiel et intermittent des visibilitées, l'impact global sur le bourg est jugé faible.**

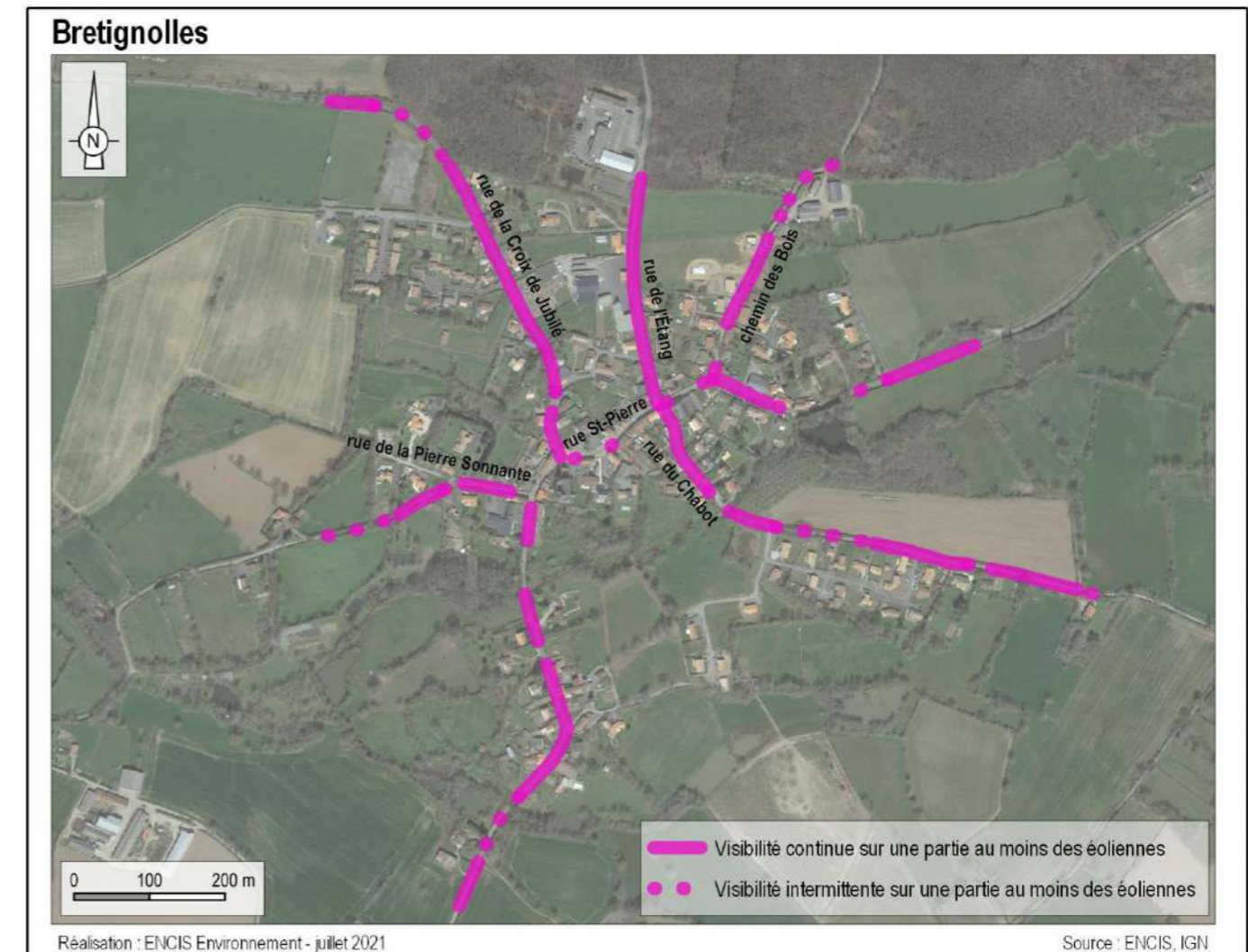
BREIGNOLLES (600 HABITANTS)

Depuis les rues principales, le projet est souvent visible de façon prégnante : en effet, celui-ci est proche du village, et de nombreuses voies sont orientées directement dans sa direction. La rue St-Pierre, qui suit un axe est-ouest, offre moins de visibilitées vers les éoliennes dans la traversée du village : celles-ci restent intermittentes, au gré d'ouvertures dans la trame urbaine. En s'écartant du cœur de bourg, le tissu bâti est moins dense et les perceptions du projet plus continues.

Les constructions tendent néanmoins à réduire la prégnance visuelle des éoliennes, en dissimulant souvent les mâts et une partie des rotors. Par ailleurs, certains secteurs bénéficient de la présence d'une trame bocagère bien préservée, qui constitue des filtres visuels partiels. **Au vu de la part importante des espaces publics et des habitations présentant des vues notables vers le projet, l'impact global sur le bourg est jugé modéré.**



Carte 204 : Perceptions du projet depuis les rues principales de Cirières



Carte 205 : Perceptions du projet depuis les rues principales de Breignolles